

Livret d'informations

Ecole Notre-Dame
de Beauraing



Enseignement fondamental mixte
Rue du village, 20
5081 Meux – La Bruyère
081/56-97-70

Direction

M Etienne MINETTE 081/ 56 97 70
direction.ecolelibre.meux@skynet.be

Secrétariat

Mme Ann MASSAUX (8h00- 12h00 sauf le mercredi) 081/ 56 97 70

Cours et encadrement

Classes maternelles

Titulaires

M1A- Mme Cindy MAHAUX 0479/53.43.47
M1B/M2B Mme Brigitte MALAISE 0473/66.59.99
M1C Mme Maud LECHANTEUR 0474/55.56.72
M2A/3BB- Mme Lucianna CHAMPAGNE 081/63.47.50
Mme Sophie SEMEELLEN 0496/52.06.96
M3B Mme Ginette ROLAIN 081/56.70.50

Puéricultrice :

Mme Brigitte MANZO 0494/78.62.84

Psychomotricité

Mr Baptiste SIMON 0477/42.10.98
Mr Aurélien GARRAUX 0472/83.25.60

Classes primaires

Titulaires

P1A- Mme Isabelle DEMOULIN 0472/50.92.14
P1B- Mme Gwendoline de FAYS 0475/87.97.00
P2A- Mme Michèle GAILLARD et
Mme Cathy VAN HAMME 0498/76.42.22
0472/55.84.10
P2B- Mme Nathalie STEVELINCK 0477/73.70.16

P3A-Mr Damien COCHAIN 071/88.96.21
P3/4B-Mme Stéphanie DELFOSSE 0485/53.51.58
P4A-Mr Grégory GEENS 0474/95.34.88
P5A-Mme Marie DANDOY 0495/83.06.86
P5B- Mme Aurore OOSTLAND 0495/67.40.77
P6A-Mme Martine HERICKX 081/65.60.14
P6B – Mme Christelle Dehaene 0497/87.97.00
Mme Isabelle MAISON 0473/56.37.00

Religion (P1 à P4)

Mme Béatrice d'Otreppe 0494/15.02.23

Néerlandais

Mme Claude DELHAISE 083/67.82.16

Education Physique

Mr Aurélien GARRAUX 0472/83.25.60

Personnel accueillant : 0478/ 40.25.23

Mme Véronique LEROY (matin- midi- soir + mercredi jusque 13h)

Mme Jeannine NIHOUL (matin-midi-soir)

Mme Brigitte LEGRAIN (midi et soir)

Mme Marie CONARD (midi et soir)

Mme Carine GOSSET (midi et soir+ mercredi jusque 13h)

Conciergerie:

Mme Marie Jacques

Nettoyage

Mme Marie Jacques et Mme Isabelle Delsaux

Horaire des cours

Le matin de 08 h 30 à 12h05.

L'après-midi de 13 h 35 à 15 h 30 (le vendredi à 14h30)

Pouvoir organisateur

Président : Mr Baudouin de FAYS

Secrétaire : Mme Claire CLAREMBEAU-ROBIN

Trésorier : Mr Jean-Marie HENRY

Membres : Mme Jeaninne GRUSELLE

Mme Marie-Louise SIMON-NOËL

Mme Sandrine Thirion

Mme Isabelle Datchet

Association de Parents

Les grands objectifs de l'association de parents :

-participer au financement des cours extrascolaires du vendredi par l'organisation de fêtes et de spectacles ;

-améliorer le bien-être des enfants à l'école (groupe informatique, groupe internet, maintenance de la bibliothèque, conférence, ...)

-débatte des thèmes d'actualité se rapportant à l'école.

L'association de parents se rencontre le 2^{ème} lundi de chaque mois. Tous les parents sont invités à venir exprimer leurs idées, leurs préoccupations, leurs suggestions, ...

Présidente : Mme Ingrid ROLAND

Vice-Président : néant

Trésoriers : Mme Aude LEVEQUE

Secrétaire : Mme Géraldine CAEYMAEX

Membres actifs : Mr Eric COLLIGNON- Mr Eric DEWALS- Mr Gauthier DETRY

un lundi du mois

Deuxième lundi du mois sauf novembre et avril
09/09 - 14/10 - 04/11 - 9/12 - 13/01 - 10/02 - 09/03 - 20/04 - 11/05 08/06
dès 20 heures à l'école !

Activités complémentaires

- Sécurité routière de la 3^{ème} maternelle à la 6^{ème} primaire en collaboration avec l'APPER
- Sorties pédagogiques diverses : visites de musées et d'expositions, participation à divers spectacles, ... selon les projets
- Activités sportives : psychomotricité, gymnastique, joggings...
- Classes de découvertes une année sur deux pour le premier degré (P1-P2) et le troisième degré (P5-P6) primaires.
- activités parascolaires : chant, animations en néerlandais et anglais, danse, tennis, ...
- projet informatique en P4A/B et P5A activités avec Smah Informatique (partenaire des cours du vendredi après-midi).

Garderies et zones calmes « études »

Garderie

La garderie est organisée par l'ASBL Récréagique. Les prestations sont facturées 0.0375€ par minute de 7h à 8h15, de 15h45 à 18h et le mercredi après-midi de 12h20 à 18h.

Horaires de l'accueil extra-scolaire:

Matin : 7h – 8h30

Soir : 15h30 – 18h

Mercredi : 12h15 à 18h

La garderie se tient dans la salle de garderie, dans le réfectoire ou dans l'une des cours lorsque le temps le permet. Les enfants ne peuvent en aucun cas rester seuls dans la cour ou dans les couloirs. Ils sont conduits et repris par leurs parents afin que l'accueillante puisse contrôler leur présence. Il en va de la sécurité des enfants.

Après 18h, la redevance est fixée à 20€ par ¼ heure entamé.

Pour faciliter la facturation, un système de badges a été mis en place. Il suffit de remplir le talon remis en début d'année, de fixer le badge au cartable de l'enfant ou au porteclé du parent qui accompagne l'enfant et de le présenter à l'accueillante chaque jour.

En cas de perte, d'altération et/ou de dégradation du badge rendant celui-ci illisible par le lecteur, un montant de 2.50€ sera réclamé pour son remplacement.

La garderie du mercredi après-midi se déroule jusqu'à 18h dans les locaux de l'école communale. Un bus communal vient chercher les enfants vers 13h00 pour les conduire les enfants vers l'école d'accueil.

« Zone calme » surveillée de 15h45 à 16h45 :

Elle est assurée par une accueillante pour les enfants de

- P1 et P2, dans la classe de Mme Aurore (P5B)
- P3 et P4, dans la classe de Mr Grégory (P4A)
- P5 et P6, dans la classe de Mme Marie (P5A)

Les paiements se font en fin de mois via un virement remis par l'ASBL RECREAGIQUE.

Les attestations fiscales sont délivrées à la fin de chaque semestre.

• Le vendredi de 14h30 à 15h30, activités proposées par l'AP:

- contes, lecture plaisir pour les classes maternelles
- néerlandais, lecture plaisir, activités artistiques, musicales, corporelles et projet intergénérationnel de P1 à P4
- éveil artistique et musical, informatique en P5/P6

Le règlement est le même que durant le temps scolaire !

Repas chauds

Les potages et les repas chauds sont préparés chaque jour dans notre cuisine.

Ils sont à réserver pour le mois : **réservation des repas sur une plateforme sécurisée et en règle GDPR.**

Les menus seront présentés dans le QND du mois ainsi que la date limite des réservations.

Potage : 0.50€ Repas (maternelle) : 3.50€ / Repas (primaire) : 4,20€

Pour des raisons d'organisation et de sécurité, le four à micro-ondes n'est plus mis à disposition pour réchauffer les plats des enfants.

Evaluations

L'évaluation formative est mise place dès 2.5 ans.

Dans les classes primaires, les résultats sont remis via les bulletins informatisés prévus les 15/11/19 ; 07/02/20; 08/05/20 ; du 26 au 29 juin. Des rencontres seront programmées dans le courant de l'année par chaque titulaire. A la demande des parents ou des enseignants, il est toujours possible de se rencontrer en dehors de ces réunions.

Les documents cotés seront signés régulièrement. Le journal de classe, l'outil privilégié pour les communications écrites famille-école de P1 à P6, doit être signé tous les jours et glissé dans le cartable avec la farde de communication « Boîte aux lettres ».

Communications

Chaque enfant possède une farde « BAL » (**B**oite **A**ux **L**ettres) qui lui permet de transmettre les informations entre l'école et la maison. Des feuillets d'informations « Quoi de Neuf » sont transmis par la direction pour communiquer les différentes dates, menus et activités de chaque mois. Merci de bien prendre note des différentes informations

Les informations familiales passeront par l'ainé de famille

Absences et dispenses

La fréquentation de l'école est obligatoire dès l'âge de 6 ans ; dès la 1^{ère} année primaire, toute absence doit être justifiée par écrit à l'aide du formulaire « Justificatif d'absence » (disponible sur le site).

Au delà de deux jours d'absence, un certificat médical doit être remis. Celui-ci devra être transmis à l'enseignant au plus tard le jour du retour en classe de l'enfant. Un certificat médical est également demandé pour les dispenses du cours de gymnastique.

L'école doit être prévenue dès que possible d'une absence éventuelle.

Cadres parascolaires

Centre psycho-médico-social (CPMS)

Rue de Coppin, 10 à 5100 Jambes – 081/30.50.27

Des évaluations sont prévues en 3^{ème} maternelle et 6^{ème} primaire.

Promotion de la Santé à l'Ecole (PSE) – Visite médicale

Rue Mazy, 22 à 5100 Jambes – 081/30.22.23

Projets

Les projets éducatif, pédagogique et d'établissement se trouvent sur le site de l'école :

Ils sont également disponibles au bureau en version papier.

Frais scolaires

Une estimation des frais scolaires est remise en début d'année scolaire : article 10 décret missions du 24/07/1997

CONGES SCOLAIRES

QDN de septembre en version papier
+ sur le site www.ecolelibremeux.be

DATES A RETENIR

QDN de septembre en version papier
+ sur le site www.ecolelibremeux.be